

MC

COMBOMAX *RÉSIDENTIEL 23 À 64*

Chaudière électrique avec chauffe-eau instantané intégré

**Puissance de 8 kW à 24 kW :
240 Volts (monphasé)**

GUIDE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

Avec directives d'installation pour l'entrepreneur



Votre chaudière électrique COMBOMAX^{MC} a été soigneusement assemblée et vérifiée en usine afin d'assurer son bon fonctionnement pendant de nombreuses années. Ce manuel contient les directives et les mesures de sécurité nécessaires à l'installation, à la mise en service et à l'entretien de ce type d'appareil.

Il est essentiel que toute personne appelée à faire l'installation, la mise en service ou l'ajustement de cette chaudière lise attentivement les instructions ci-incluses

Toute question relative à la mise en service, l'entretien ou la garantie de cet équipement devrait être adressée au fournisseur.

Lorsque toutes les étapes d'installation auront été complétées, remettre ce manuel dans son enveloppe originale et la conserver près de la chaudière pour référence ultérieure.

Section 1 : Caractéristiques techniques

Table 1: Caractéristiques des chaudières 240*V/1PH (3 conducteurs L1/L2/N) :

Modèle	Kw à 240v	BTU/h	AMP. Élé. **	Éléments chauffants	Stages	Cablage (cu)**	Fusible**
COMBOMAX XX-8	8	27 296	33.3	1 X 3kw 1 X 5kw	2	8	50
COMBOMAX XX-10	10	34 120	41.6	2 X 5kw	2	6	60
COMBOMAX XX-15	15	51 180	62.5	2 X 3kw 2 X 4.5kw	4	6	80
COMBOMAX XX-18	18	61 416	75.0	4 X 4.5kw	4	4	100
COMBOMAX XX-20	20	68 240	83.4	4 X 5kw	4	3	110
COMBOMAX XX-24	24	81 888	100.0	4 X 6kw	4	3	125

*Peut aussi être alimentée à 208V/1ph qui procurera 75% de la puissance nominale à 240V

**Ajouter au besoin l'ampérage de la pompe circulatrice (8amp./1/3hp max). Les codes électriques locaux peuvent exiger des câbles de calibre différents selon le type d'application.

Table 2 : Dimensions des branchements et de la chaudière

Modèle	Capacité	Branchement à l'aqueduc	Branchements de la chaudière	Hauteur	Diam.	Poids expéd.
Combomax 23	30 Gal US	3/4 " soudé F	1" NPT F	49"	18"	265 lbs
Combomax 34	40 Gal US	3/4 " soudé F	1" NPT F	65"	18"	315 lbs
Combomax 44	52 Gal US	3/4 " soudé F	1" NPT F	55"	22"	345 lbs
Combomax 64	76 Gal US	3/4 " soudé F	1" NPT F	67"	24"	425 lbs

Table 3 : Production d'eau chaude domestique en gallons US

Modèle	1 ^{re} heure			Continue		
	110F	140F	180F	110F	140F	180F
COMBOMAX 23-8	75	44	28	47	33	24
COMBOMAX 23-10	87	52	33	59	41	29
COMBOMAX 23-15	116	73	48	88	62	44
COMBOMAX 23-18	134	85	57	106	74	53
COMBOMAX 23-20	145	93	63	117	82	59
COMBOMAX 23-24	169	110	75	141	99	71

Modèle	1 ^{re} heure			Continue		
	110F	140F	180F	110F	140F	180F
COMBOMAX 34-8	85	48	29	47	33	24
COMBOMAX 34-10	97	56	34	59	41	29
COMBOMAX 34-15	126	77	49	88	62	44
COMBOMAX 34-18	144	89	58	106	74	53
COMBOMAX 34-20	155	97	64	117	82	59
COMBOMAX 34-24	179	114	76	141	99	71

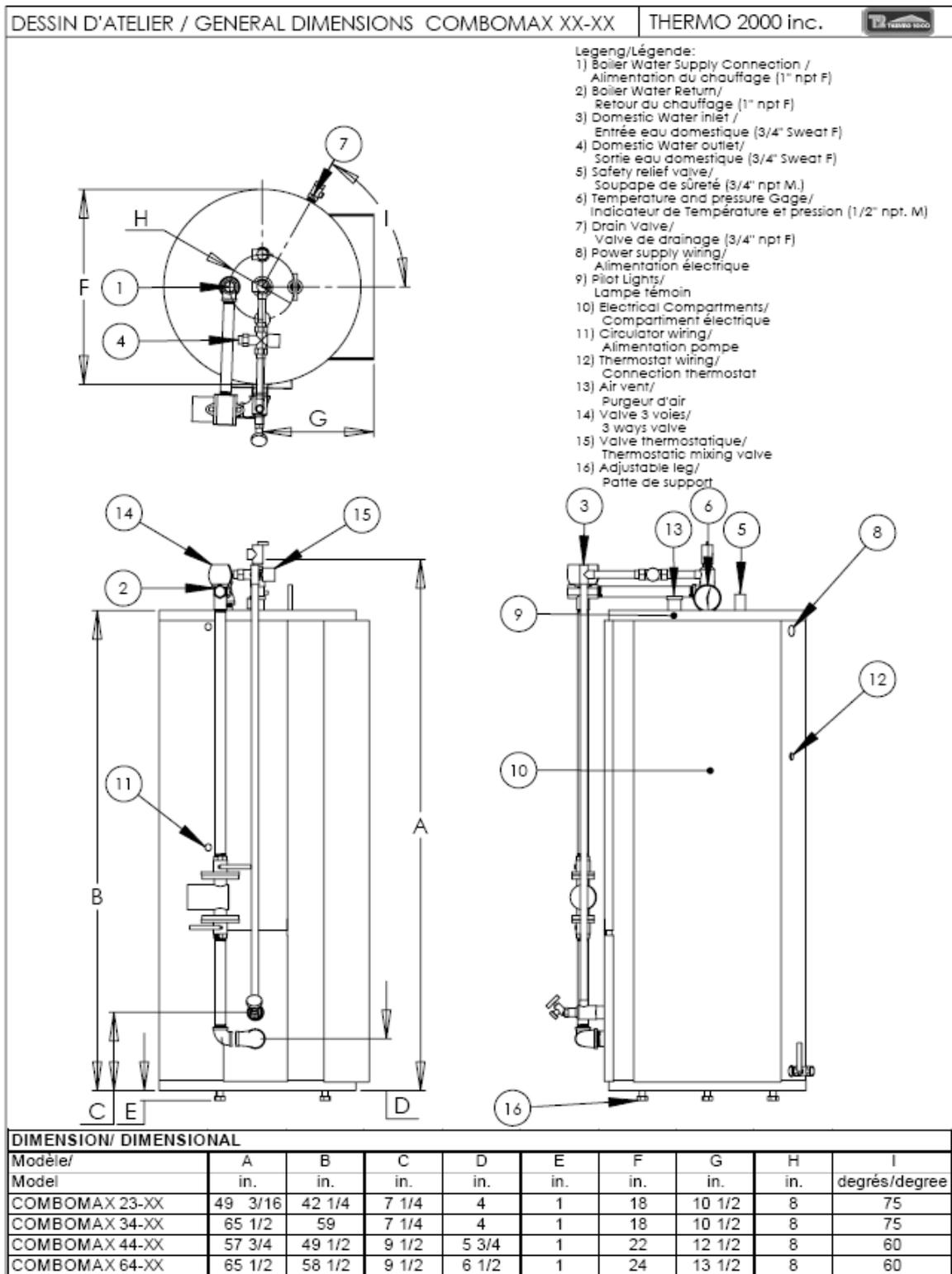
Modèle	1 ^{re} heure			Continue		
	110F	140F	180F	110F	140F	180F
COMBOMAX 44-8	97	53	31	47	33	24
COMBOMAX 44-10	109	61	36	59	41	29
COMBOMAX 44-15	138	82	51	88	62	44
COMBOMAX 44-18	156	94	60	106	74	53
COMBOMAX 44-20	167	102	66	117	82	59
COMBOMAX 44-24	191	119	78	141	99	71

Modèle	1 ^{re} heure			Continue		
	110F	140F	180F	110F	140F	180F
COMBOMAX 64-8	121	63	34	47	33	24
COMBOMAX 64-10	133	71	39	59	41	29
COMBOMAX 64-15	162	92	54	88	62	44
COMBOMAX 64-18	180	104	63	106	74	53
COMBOMAX 64-20	191	112	69	117	82	59
COMBOMAX 64-24	215	129	81	141	99	71

Eau froide domestique à 40°F, eau de chauffage à 180°F

Température en service : de 50°F à 190°F.; Pression maximale en service: 30 psi

Figure 1 : Identification des composantes



Mesures de précaution générales

Assurez-vous de lire et de comprendre le Guide d'Installation avant le raccordement et la mise en service de la chaudière électrique *COMBOMAX^{MC}*. Veuillez porter une attention particulière aux mesures de précaution générales suivantes. Passer outre les mises en garde peut entraîner des dommages matériels, des blessures corporelles ou la mort. Si vous avez de la difficulté à comprendre les directives de ce manuel, ARRÊTEZ, et demandez de l'aide à un installateur ou un technicien qualifié.

Section 2 : Introduction

MISE EN GARDE

Les importantes mises en garde et directives contenues dans ce manuel ne couvrent pas de façon exhaustive toutes les situations possibles. Le bon sens, la prudence ainsi que l'attention sont également des facteurs qui influencent la qualité de l'installation et qui incombent à la personne responsable de la mise en service ainsi que de l'entretien de cet équipement.

2.1 CODE D'INSTALLATION LOCAL

Cette chaudière électrique *COMBOMAX^{MC}* doit être installée conformément aux directives de ce manuel ainsi qu'au code d'installation local. En l'absence de code local, l'installation doit être conforme à l'édition en cours du Code National de Plomberie et du Code National Électrique. Lorsque les instructions de ce manuel diffèrent des codes local ou national, ces derniers ont préséance.

2.2 ATMOSPHÈRE CORROSIVE

La chaudière électrique ne doit pas être installée près d'une bouche d'air dégageant une atmosphère corrosive ou un taux élevé d'humidité. Lorsqu'un bris de la chaudière électrique est due à l'atmosphère corrosive, la garantie est annulée.

2.3 INSPECTION SUR RÉCEPTION

Inspecter la chaudière électrique sur réception pour les bris dus au transport. La responsabilité du fabricant est limitée à la remise du produit en bonne condition au transporteur. Le destinataire doit effectuer sa réclamation pour bris, non-livraison ou livraison incomplète auprès du transporteur dans les plus brefs délais.

2.4 À VÉRIFIER

Veuillez consulter la plaque signalétique de l'appareil pour vous assurez d'avoir en main le bon modèle.

Les articles suivants sont fournis avec la chaudière :

- Soupape de sûreté 30 PSI.
- Soupape de vidange.
- Thermomanomètre (indicateur de température et de pression).
- Robinet-mélangeur thermostatique

AVERTISSEMENT

La chaudière électrique *COMBOMAX^{MC}* ne doit pas être installée là où elle risque d'endommager les structures adjacentes ou les étages inférieurs en cas de fuite du réservoir ou des branchements. Si on ne peut éviter un tel emplacement, installer un plateau ou une cuvette ininflammable sous la chaudière pour recueillir et vidanger l'eau des fuites.

NOTE : Tout plateau ou cuvette DOIT être conforme aux codes locaux.

Section 3 : INSTALLATION



MISE EN GARDE

La garantie du fabricant ne couvre pas les dommages ou défauts causés par l'installation ou l'utilisation de pièces connexes non autorisées par le fabricant, qu'elles soient internes ou externes à la chaudière. L'utilisation de telles pièces non autorisées peut réduire la durée de vie de la chaudière et s'avérer dangereuse. Le fabricant ne saurait être tenu responsable des pertes, dommages ou blessures occasionnées par l'utilisation de pièces non autorisées.

3.1 MESURES DE SÉCURITÉ

Toute installation domestique ou commerciale sera munie d'une soupape de sûreté qui limite la pression maximale en service à 30 psi.

Cette chaudière électrique *COMBOMAX^{MC}* est conçue en fonction d'une température en service maximale de 190°F. Elle est conçue uniquement pour utilisation dans un système de chauffage à l'eau chaude.

Lorsque la réglementation locale le permet, un mélange d'antigel à base de propylène glycol non toxique (concentration maximale de 50%) peut être utilisée sur les installations où la pression d'eau potable est égale ou supérieure à 240kPa (35psi).

3.2 EMPLACEMENT

La chaudière électrique *COMBOMAX^{MC}* doit être installée dans un endroit propre et sec. Les longs conduits d'eau chaude doivent être isolés pour conserver l'énergie. La chaudière et les conduits doivent être protégés du gel.

La chaudière électrique *COMBOMAX^{MC}* doit être installée verticalement. Assurer le niveau grâce aux supports ajustables.

La chaudière électrique *COMBOMAX^{MC}* doit être mise à l'abri de dommages physiques, par exemple, le déplacement de véhicules, l'inondation, etc.

Tous les modèles peuvent être installés sur un plancher combustible ou dans une alcôve. En cas d'installation dans un restaurant ou tout autre endroit où le plancher est sujet à des

lavages fréquents, la garde au sol doit être augmentée à au moins 6 pouces en conformité aux recommandations NSF International.

La température ambiante ne doit pas excéder 80°F ou 27°C.

3.3 DÉGAGEMENTS

Les dégagements minimaux requis pour l'inspection et le service sont les suivants :

Tableau 4: Dégagement de la chaudière

Côté gauche	3 pouces
Côté droit	3 pouces
Dessus	24 pouces
Devant	24 pouces
Derrière	3 pouces

3.4 MONTAGE DU SYSTÈME

Vous trouverez le schéma de raccordement aux figures 2, 3 et 4, comprenant la pompe, le réservoir de dilatation, le robinet de vidange, la soupape de sûreté, le purgeur d'air, le clapet anti-retour et le thermomanomètre. Le détail suit.

3.5 CIRCUIT DE L'EAU DE CHAUFFAGE

3.5.1 Raccordement des conduits d'eau de chauffage

On peut monter cette chaudière individuellement ou en parallèle avec d'autres chaudières. On s'assurera que ce branchement parallèle est fait de telle sorte que la chaudière ayant le premier conduit d'admission ait aussi le dernier conduit d'échappement et ainsi de suite jusqu'au dernier conduit d'admission qui corresponde au premier conduit d'échappement (reverse-return piping). Cet agencement des chaudières assurera un débit égal à travers chacune d'elles.

Le conduit d'échappement de la chaudière (BOILER WATER SUPPLY) est situé sur le dessus et le conduit d'admission (BOILER WATER RETURN) sur le côté gauche du robinet à trois voies de la chaudière. Dans les deux cas, il s'agit de raccords filetés (NPT femelle).

La pose d'unions sur les conduits d'admission et d'échappement est recommandée pour faciliter le débranchement et l'entretien de la chaudière.

En cas de raccordements acier-cuivre, utiliser des unions diélectriques (isolantes) pour protéger la chaudière et la tuyauterie.

Utiliser seulement des tuyaux neufs et propres comme conduits raccordés à la chaudière. Le code ou les règlements locaux peuvent dicter le type exact de matériau à utiliser.

Isoler toute la tuyauterie contenant de l'eau chaude, surtout dans un environnement non chauffé.

Installer des robinets pour faciliter l'entretien. Installer un thermomètre sur le(s) conduit(s) d'admission et d'échappement.

Ne pas boucher la soupape de sûreté sous peine de provoquer des dommages ou blessures.

3.5.2 Clapet anti-retour

Si le système de chauffage utilise une seule pompe, **un clapet anti-retour doit être installé** afin de minimiser la circulation par gravité et la perte de chaleur durant les périodes d'absence de demande de chauffage.

3.5.3 Soupape de sûreté

L'installation d'une soupape de sûreté fait partie intégrante du montage de la chaudière. Le point de déclenchement de la soupape ne doit pas excéder 30 psi (207 kPa). La soupape doit respecter la norme « *ASME Boiler and Pressure Vessel Code* » et limiter la pression maximale en service de la chaudière. Il s'agit d'une composante de sécurité et non de contrôle.

La capacité de la soupape de sûreté exprimée en BTU/heure doit égaler ou excéder la puissance inscrite sur la plaque signalétique de la (des) chaudière(s).

Raccorder l'échappement de la soupape de sûreté à un conduit de vidange. L'extrémité inférieure de ce conduit sera à 6" (15 cm) ou moins du siphon de sol, loin de toute composante électrique. Le conduit de vidange doit être dirigé vers le bas à partir de l'échappement de la soupape de sûreté pour assurer une vidange complète par gravité. Le diamètre du conduit de vidange ne doit pas être inférieur à celui de l'échappement de la soupape. L'extrémité du conduit ne doit pas être filetée ou cachée et doit être protégée contre le gel. Aucun robinet, soupape ou clapet ne doit

être installé sur le conduit. L'installation des soupapes de sûreté est régie par le code local.

3.5.4 Contrôle de la pression en service :

Les dispositifs de contrôle de la pression à l'intérieur du système assure le respect des limites en service minimales et maximales de chaque composante et ce, à l'intérieur de la bande prévue de températures en service.

Réservoir de dilatation chauffage

Le rôle du réservoir de dilatation est d'absorber l'augmentation du volume d'eau de la chaudière et du système de chauffage causée par l'augmentation de la température de sa température d'eau en cours de fonctionnement. Par conséquent, la sélection du modèle appropriée devra tenir en ligne de compte à la fois la température maximale d'opération du système ainsi que son volume d'eau.

Il faut noter que le contenu d'eau d'un système de chauffage comprenant des radiateurs de fonte est de beaucoup plus élevé que celui d'un système avec des plinthes chauffantes.

Il faudra aussi tenir compte de l'addition importante de volume d'eau chauffage encourue par l'installation du Combomax:

Combomax 23 : 30usgal.

Combomax 34 : 40usgal

Combomax 44 : 52usgal

Combomax 64 : 76usgal

Avec ces informations, l'installateur et son distributeur devraient être en mesure de faire une sélection appropriée.

Vous trouverez ci-dessous nos recommandations minimales de sélection en fonction de différents types de système de chauffage.

Combomax #	Plinthes chauffantes	Plancher chauffant	Radiateurs en fonte
Combomax 23	#30	#30	#60
Combomax 34	#30	#30	#60
Combomax 44	#30	#30	#60
Combomax 64	#60	#60	#90

Le point de raccordement du réservoir de dilatation doit être soigneusement choisi pour éviter que la fermeture de clapets ou de robinets n'isolent ce dernier du réservoir de la chaudière.

3.5.5 Soupape d'auto remplissage

Le raccordement d'une soupape d'auto remplissage doit être effectué conformément aux codes. Cette soupape doit être munie d'un clapet anti-retour et ainsi maintenir un seuil minimal de pression en alimentant le système d'eau en cas de fuite.

3.5.6 Purgeur d'air

L'oxygène doit, autant que possible, être absent du système pour éviter la corrosion. Tel que pressenti à la section 3.5.4, ceci exclut l'utilisation d'air directement dans les canalisations comme régulateur de pression.

L'installation de purgeurs d'air manuels ou automatiques prévient l'accumulation d'air dans le système. Les purgeurs d'air doivent être installés aux points les plus élevés du système pour éliminer l'accumulation d'air durant la mise en service et vérifier l'étanchéité du système. Purgez l'air régulièrement des canalisations en vous assurant que l'eau de chauffage ne cause ni blessures ni dommages.

3.5.7 Zonage par pompes de zone

Un clapet anti-retour doit être installé dans chaque zone, préférablement à l'échappement de chaque pompe, pour prévenir un reflux d'eau vers les zones sans demande de chauffage. (voir figure 4)

3.5.8 Zonage par robinets motorisés

On recommande l'utilisation de robinets motorisés à faible chute de pression (voir fig. 3).

3.5.9 Critères de sélection de la pompe

La pompe du système de chauffage est pré-montée sur le produit *COMBOMAX^{MC}*. Vous trouverez ci-dessous l'information nécessaire à la sélection d'une pompe dans le cas d'un système à pompes multiples.

3.5.9.1 Calcul du débit de la pompe

La puissance de la chaudière doit être conforme à la demande de chauffage tel que calculée. Utiliser l'équation ci-dessous pour calculer le débit de la pompe :

Débit pompe = Puissance chaudière ÷ BWTD ÷ 500

- Le débit de pompe est exprimé en gallons U.S. par minute ou GPM.
- La puissance de la chaudière (en BTU/HR) est la capacité maximale de transfert de

chaleur à travers le circuit de chauffage pour suffire à la demande de chauffage.

- BWTD : baisse de température de l'eau de chauffage

Par exemple, une chaudière électrique *COMBOMAX^{MC}* de 24 kW a une puissance de 81,964 BTU/heure. Le système est conçu pour une baisse de température (BWTD) de 20°F.

Débit de la pompe = $81,964 \div 20 \div 500 = 8,2$ GPM.

Le tableau suivant affiche le débit requis en fonction de la puissance de la chaudière et de la baisse de température dans le circuit (BWTD).

Tableau 5 : Élévation Temp. v débit (GPM)

Modèle	KW	BWTD			
		10° F	20° F	30° F	40° F
COMBOMAX XX-8	8	5,5	2,7	1,8	1,4
COMBOMAX XX-10	10	6,8	3,4	2,3	1,7
COMBOMAX XX-15	15	10,2	5,1	3,4	2,6
COMBOMAX XX-18	18	12,3	6,1	4,1	3,1
COMBOMAX XX-20	20	13,7	6,8	4,6	3,4
COMBOMAX XX-24	24	16,4	8,2	5,5	4,1

3.5.9.2 Sélection de la pompe

Les caractéristiques de fonctionnement d'une pompe comprennent sa puissance et son rendement et sont décrites par des courbes établissant la relation entre le débit et la pression dans un système donné. Consultez ces courbes publiées par le fabricant afin de sélectionner le modèle approprié ou informez-vous auprès de votre distributeur de pompes ou de votre grossiste en HVAC.

3.6 CIRCUIT DE L'EAU DOMESTIQUE

3.6.1 Raccordement des conduits d'eau domestique

Le serpentin d'eau chaude domestique du *COMBOMAX^{MC}* peut être installé individuellement ou en parallèle avec d'autres *COMBOMAX^{MC}* ou réservoirs de stockage. On s'assurera que ce branchement en parallèle fait en sorte que le serpentin de cuivre ayant le premier conduit d'admission ait aussi le dernier conduit d'échappement et ainsi de suite jusqu'au dernier conduit d'admission qui corresponde au premier conduit d'échappement (reverse-return piping). Cet agencement des *COMBOMAX^{MC}* assurera un débit égal à travers chacune d'eux.

Le conduit d'échappement d'eau chaude (HOT WATER OUTLET) et le conduit d'admission d'eau froide (COLD WATER INLET) sont clairement identifiés. Le branchement d'admission est fait par soudure au conduit de cuivre se dirigeant vers la partie inférieure du serpentin. Le branchement d'échappement est fait par soudure au robinet-mélangeur à contrôle thermostatique.

On recommande d'installer une union de cuivre ou d'alliage de cuivre sur les conduits d'admission et d'échappement pour faciliter le débranchement de la chaudière si nécessaire. Ces unions doivent être diélectriques (isolantes) en cas de raccordements cuivre-acier.

Un robinet au bas du serpentin est présent sur le *COMBOMAX^{MC}* pour la commodité de l'entretien.

Utiliser seulement des tuyaux neufs et propres comme conduits raccordés au serpentin. Le code ou les règlements locaux peuvent dicter le type exact de matériau à utiliser.

Isoler toute la tuyauterie contenant de l'eau chaude, surtout dans un environnement non chauffé.

Installer un thermomètre sur le(s) conduit(s) d'échappement (chauffe-eau et réservoir d'entreposage, le cas échéant).

3.6.2 Réservoir de dilatation sur le conduit d'admission d'eau froide

Vérifier la présence d'un clapet anti-retour, d'un réducteur de pression, d'un compteur ou d'un adoucisseur d'eau sur le conduit d'admission d'eau froide.

Un clapet anti-retour crée un système fermé et empêche l'eau de refouler vers le conduit d'admission alors qu'elle dilate en se réchauffant. L'augmentation de pression résultante peut actionner la soupape de sûreté et, à la longue, causer une usure prématurée de la soupape, voire du chauffe-eau.

Remplacer la soupape de sûreté ne résoudra pas le problème. On peut prévenir cette hausse de pression en installant un réservoir de dilatation sur le conduit d'admission entre le *COMBOMAX^{MC}* et le clapet anti-retour. Veuillez

vous renseigner auprès de votre entrepreneur, fournisseur ou inspecteur.

3.6.3 Circuit de recirculation d'eau chaude domestique

Le branchement d'admission d'un circuit de recirculation doit se faire à un raccord en T près du branchement d'admission du chauffe-eau. Un clapet anti-retour doit être présent dans le circuit de recirculation afin de prévenir l'admission d'eau froide dans ce circuit.

3.6.4 Soupape de sûreté du circuit domestique

La présence d'une soupape de sûreté déclenchée automatiquement par une pression excessive, est **obligatoire**. Aucune soupape ou robinet ne doit être présent entre le serpentin et cette soupape de sûreté. La brancher à un raccord en T sur le conduit de sortie d'eau chaude domestique. Son point de déclenchement ne doit pas excéder 150 psi.

La capacité en BTU/heure de la soupape de sûreté doit être au moins égale à la puissance de la chaudière, telle qu'inscrite en BTU/heure sur sa plaque signalétique. Raccorder l'échappement de la soupape de sûreté à un conduit de vidange. L'extrémité inférieure de ce conduit sera à 6" ou moins du siphon de sol, loin de toute composante électrique. Le conduit de vidange doit être dirigé vers le bas pour assurer une vidange complète. Le diamètre du conduit de vidange ne doit pas être inférieur à celui de l'échappement de la soupape. L'extrémité du conduit ne doit pas être filetée ou cachée et doit être protégée contre le gel. Aucun robinet, soupape ou clapet ne doit être installé sur le conduit. L'installation des soupapes de sûreté est régie par le code local.

3.6.5 Robinet-mélangeur à contrôle thermostatique (inclus)

L'utilisation d'un mitigeur à contrôle thermostatique permet d'abaisser la température de l'eau chaude en service domestique afin de minimiser les risques d'échaudure. Veuillez contacter un plombier ou l'inspecteur local pour de plus amples informations. Ajuster le point de consigne du mitigeur aussi bas que possible.

3.7 ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE LA CHAUDIÈRE

Le câblage ainsi que la mise à la terre de la chaudière doivent être conformes au Code National Électrique et au code local. Ce dernier a préséance.

L'alimentation électrique doit provenir d'un circuit 120/240 volts (monophasé, 60 Hz) protégé par un disjoncteur de calibre approprié. Le calibre du câblage (3 fils, mise à la terre) doit être adéquat. Consulter la plaque signalétique de la chaudière pour fixer la capacité du disjoncteur et le calibre du câblage à installer.

3.8 ALIMENTATION DE LA POMPE

La pompe de chauffage du *COMBOMAX^{MC}* (120 Vac, 1/25 HP) est branché aux bornes C et C du panneau électrique de la chaudière. Le circuit de contrôle est conçu pour mettre la pompe en marche suite à un signal du thermostat de pièce ou de l'aquastat de priorité eau chaude domestique.

3.9 BRANCHEMENT DU THERMOSTAT

3.9.1 Zone de chauffage unique

Brancher le thermostat à basse tension aux bornes T et T du panneau électrique de la chaudière *COMBOMAX^{MC}* (**NE PAS appliquer de courant à ces bornes**). (voir figure 2,3)

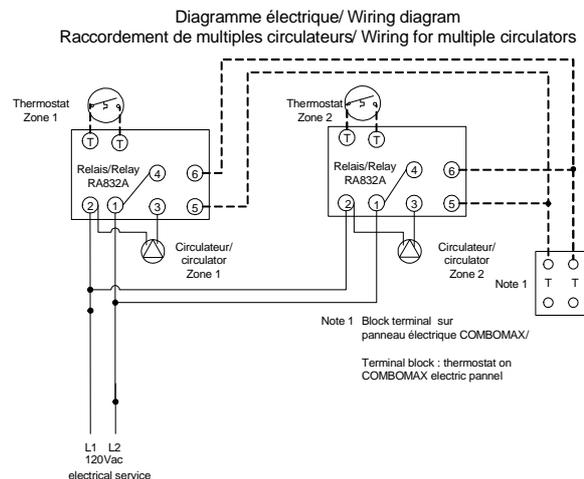
3.9.2 Zonage par robinets motorisés

Brancher le thermostat à basse tension au robinet motorisé. Les composants doivent être raccordés de telle sorte que lorsqu'un thermostat crée une demande de chauffage, seul le robinet motorisé correspondant soit actionné et actionne à son tour le relais de la pompe du *COMBOMAX^{MC}*. Brancher l'interrupteur du robinet motorisé aux bornes T et T du panneau électrique de la chaudière *COMBOMAX^{MC}* (**NE PAS appliquer de courant à ces bornes**). Voir figure 8

Le transformateur utilisé pour alimenter les robinets motorisés doit suffire à la charge représentée par tous les robinets motorisés du système.

3.9.3 Zonage par pompes multiples

Brancher le thermostat à basse tension au relais (Honeywell #RA-832A). Les composantes doivent être raccordées de telle sorte que lorsqu'un thermostat crée une demande de chauffage, seule la pompe correspondante soit alimentée. Voir la figure ci dessous.



3.10 INSTALLATION EN BI-ÉNERGIE

Pour bénéficier d'un tarif domestique spécial de la part de votre fournisseur d'électricité, la chaudière *COMBOMAX^{MC}* peut être jumelée à une chaudière au mazout ou au gaz existante. Communiquer avec votre fournisseur pour savoir si le type de bâtiment est éligible à ce tarif spécial et connaître les modalités de branchement. Se référer aux figures 7 et 8 pour l'installation.

Le contrôle de transfert bi-énergie CBE-EM (disponibles en option) est spécialement conçu pour répondre aux normes des fournisseurs d'électricité. Le contrôle CBE-EM sélectionne la source d'énergie la moins dispendieuse selon la température extérieure, la consigne de l'utilisateur ou le signal du fournisseur. Le contrôle bi-énergie CBE-EM met en marche le brûleur à l'huile sur réception du signal approprié et ceci, même si le thermostat ne crée aucune demande. Il s'arrête lorsque la température de la chaudière atteint le point de consigne limite. Pour cette raison, le système de plomberie doit être muni d'un clapet anti-retour ou de robinets motorisés. Le robinet motorisé à 3 voies (1" NPT F), compris avec le contrôle CBE-EM, dirige l'eau de chauffage vers le brûleur au mazout ou la chaudière électrique *COMBOMAX^{MC}* dépendant du signal émis par la sonde extérieure bi-énergie. De cette façon, votre chaudière au mazout se refroidit pour ensuite éliminer toutes pertes d'énergie soit par la cheminée ou par conduction dans la chambre à fournaise.

Section 4 : Mise en service



AVERTISSEMENT

Avant de mettre la chaudière en service, assurez-vous de lire les instructions ci-dessous, ainsi que les mises en garde du manuel. Passer outre ces directives peut provoquer des dommages ou des blessures. Si vous avez de la difficulté à comprendre les instructions de ce manuel, ARRÊTEZ, et demandez de l'aide à un installateur ou un technicien qualifié.

Ne pas mettre en marche la chaudière sans que cette dernière ne soit remplie d'eau. Ne pas mettre en marche la chaudière si le robinet d'alimentation d'eau est fermée.

Lorsque les raccordements hydrauliques et électriques de la chaudière *COMBOMAX^{MC}* sont complétés, vous pouvez la mettre en service automatique.

4.1 REMPLIR LE RÉSERVOIR

Ouvrir le robinet d'échappement (dans le cas d'un système doté de robinets motorisés, les ouvrir manuellement).

Ouvrir le robinet d'alimentation d'eau de la chaudière. Purger l'air du réservoir de la chaudière en ouvrant la soupape de sûreté sur le dessus de la chaudière pendant le remplissage.

Laisser tous les robinets ouverts. Remettre les robinets motorisés en position automatique. Vérifier s'il y a des fuites dans le système et les réparer au besoin.

Purger l'air des différentes zones, si nécessaire. Vérifier le manomètre de la chaudière. Une pression entre 15 et 20 psi est normale pour la plupart des installations.

4.2 REMPLIR LE SERPENTIN

S'assurer que tous les robinets de vidange soient fermés.

Ouvrir le robinet d'eau chaude domestique le plus rapproché ainsi que tout robinet de contrôle sur le conduit d'échappement du chauffe-eau (conduit en cuivre sur le dessus de la chaudière).

Ouvrir le robinet d'admission d'eau froide domestique sur le conduit d'admission du chauffe-eau. (conduit en cuivre sur le côté gauche de la chaudière).

Fermer le robinet d'eau chaude domestique dès que l'eau en sort. Réparer les fuites au besoin. Ouvrir tous les autres robinets d'eau chaude alimentés par ce serpentin pour en purger l'air.

4.3 AJUSTEMENT DES AQUASTATS

Une fois le système purgé d'air et toutes les composantes (robinets, valves, purgeur d'air, contrôles) correctement ajustées, la chaudière peut être mise en service. Ne jamais mettre en marche la chaudière sans avoir terminé ces préparatifs.

Tenir compte de la sécurité et de l'économie d'énergie lorsque vous ajustez la température de l'eau de chauffage à l'aide des aquastats. Il est plus énergiquement efficace de maintenir un point de consigne le plus bas possible tout en répondant aux besoins de chauffage. **Toutefois, une température minimale de 160F est conseillée pour permettre la production d'eau chaude domestique.**

Chaque aquastat contrôle un étage (chaque élément électrique a son propre aquastat). Ajuster le point de consigne de chaque aquastat en tournant le bouton gradué en degrés Celsius et Fahrenheit. Voir la figure 10 pour l'identification des aquastats.

Ajuster le point de consigne du premier aquastat à la température d'échappement la plus élevée requise par le système de chauffage et la production d'eau chaude domestique. Thermo 2000 inc. recommande un point de consigne de 180°F.

Ajuster la température du deuxième aquastat aux environs de 5F. Procéder de façon similaire pour les 3^e et 4^e aquastats. Ainsi, le nombre d'éléments en service augmentera graduellement lorsque la température de l'eau de la chaudière diminuera.

L'aquastat de priorité à l'eau chaude domestique situé à l'extrémité gauche du panneau électrique doit être ajusté à environ 10°F sous le point de consigne du dernier étage ou 4^e aquastat.

Note: Le point de consigne maximal pour la température d'échappement de la chaudière est de 190°F.

4.4 PROCÉDURE DE MISE EN MARCHÉ

1. Remplir la chaudière et le serpentin tel que décrit à la section 4.1 et 4.2.
2. Ajuster les points de consigne tel que décrit à la section 4.3
3. Baisser le point de consigne des thermostats de chauffage du bâtiment sous la température ambiante.
4. Actionner les disjoncteurs d'alimentation électrique de la chaudière.
5. Le contacteur principal devrait se fermer et tous les éléments devraient être mis sous tension. Les témoins lumineux devraient être allumés.
6. La pompe devrait se mettre en marche et la valve à 3 voies être ouverte du côté B et fermée du côté A.
7. La température à l'intérieur de la chaudière devrait augmenter.
8. La pompe arrête lorsque la température de la chaudière est supérieure au point de consigne de l'aquastat de priorité à l'eau chaude domestique.
9. La température de la chaudière augmente et les éléments et les témoins lumineux devraient être mis hors tension l'un après l'autre aux points de consigne des aquastats.
10. Lorsque tous les éléments sont hors tension, augmenter le point de consigne des thermostats de chauffage du bâtiment au-dessus de la température ambiante.
11. La pompe devrait démarrer et la valve trois voies ouvrir le côté A et fermer le côté B. Les éléments devraient se remettre peu à peu sous tension en séquence suivant la baisse de température de l'eau de chauffage sous les points de consigne. Cela pourrait prendre quelques minutes.
12. Si la température de l'eau de la chaudière de maintient au dessus de la température de priorité sur l'eau domestique. La pompe reste en service tant qu'il y a demande de chauffage. Lorsque la demande de chauffage est complétée, la pompe arrête et la valve trois voies revient ouverte en position « B »

13. La température à l'intérieur de la chaudière augmente. Les éléments et les témoins lumineux devraient être mis hors tension l'un après l'autre au point de consigne des aquastats.
14. Si durant la demande de chaleur du bâtiment, la température de l'eau descendait en dessous de la température de l'aquastat de priorité pour l'eau chaude domestique, la pompe continuerait de fonctionner mais la valve trois voies changerait de position. Le port B ouvrirait et le A fermerait pour couper temporairement l'approvisionnement du chauffage.

De cette façon, la puissance requise par la chaudière dépend de la demande de chauffage de l'édifice. Si un seul étage est requis pour chauffer votre bâtiment, un seul sera en service, si deux étages sont requis, deux seront en service. Vous éviterez ainsi une usure prématurée des composantes électriques due à de nombreux cycles marche-arrêt et réduire vos coûts de chauffage.

4.5 MISE EN MARCHÉ DE L'EAU CHAUDE DOMESTIQUE

Le point de consigne maximal de l'eau de chauffage admise au réservoir est de 190°F. Ce point de consigne devrait être de 20°F à 40°F supérieur à la température désirée pour l'eau chaude domestique. Plus précisément, la température de l'eau de chauffage devrait se situer dans une plage entre 160F et 180F.



Il y a danger de blessure par échaudure si le point de consigne de l'aquastat est trop élevé.

Utiliser le mitigeur (robinet-mélangeur) contrôlé thermostatiquement inclus avec l'appareil pour réduire la température de l'eau chaude utilisée en milieu domestique et ainsi réduire les risques de blessure.

Lorsqu'il n'y a pas de demande de chauffage du bâtiment, le port B de la valve trois voies est toujours ouvert. Lorsque la température de l'eau de chauffage dans la chaudière est sous le point

de consigne de l'aquastat de priorité à l'eau chaude domestique, la pompe se met en marche.

Les éléments chauffants se mettent en marche lorsque la température de l'eau descend en dessous de la température de consigne de l'aquastat correspondant.

Un temps considérable peut s'écouler avant que le point de consigne ne soit atteint si l'eau de chauffage est froide au départ. Vérifier la température de l'eau chaude domestique dès la fin du premier cycle de chauffage.

Un ajustement à la baisse du point de consigne n'aura aucun effet immédiat. L'eau de chauffage du réservoir devra d'abord transférer sa chaleur au serpentin. Des vérifications additionnelles seront nécessaires à la fin des cycles de chauffage suivants. Des ajustements supplémentaires seront peut-être requis au fil de votre usage de chauffage et d'eau chaude domestique.

Normalement, l'aquastat de priorité à l'eau chaude domestique est ajusté à 10°F sous le point de consigne le moins élevé des aquastats.

4.6 AJUSTEMENT DU MITIGEUR (robinet-mélangeur)

Un mitigeur à contrôle thermostatique fonctionne de manière automatique grâce à l'élément thermostatique qui actionne l'admission et le mélange d'eau très chaude et froide au besoin pour fournir de l'eau chaude domestique sécuritaire dans des conditions de service variables.

Pour ajuster le point de consigne du mitigeur, ouvrir un robinet d'eau chaude avec précaution. Protégez-vous des risques d'échaudure. Mesurez la température de l'eau chaude à l'aide d'un thermomètre. Ajustez la à l'aide du robinet-mélangeur et verrouillez la manette au point approprié. Consultez le guide du fabricant.

Grâce à ce mélange d'eau froide et chaude, le mitigeur permet un point de consigne de l'eau de chauffage plus élevé. L'eau de chauffage dans le réservoir *COMBOMAX^{MC}* agit comme tampon et augmente l'efficacité de la chaudière ainsi que la quantité d'eau chaude domestique produite.

Pour augmenter la capacité ponctuelle ou générale de production d'eau chaude, ajuster d'abord l'aquastat de priorité à l'eau chaude domestique puis ajuster le point de consigne des aquastats contrôlant l'activation des éléments chauffants

Certaines utilisations à des fins sanitaires pourraient nécessiter une fourchette de températures différente ou l'installation d'un conduit dédié d'eau chaude.

Section 5 : Entretien

Un entretien régulier de la chaudière assurera son fonctionnement sans problèmes pendant des années. Il est recommandé d'établir et de suivre un programme d'entretien. Toute composante est sujette à un bris éventuel. L'utilisation de pièces de remplacement incorrectes ou passer outre les procédures et mises en garde reliées à la réparation peut réduire le niveau de sécurité de la chaudière et diminuer son espérance de vie.

Le propriétaire devrait s'assurer de la mise en œuvre du programme d'entretien suivant.

5.1 CONDUITS D'EAU DE CHAUFFAGE :

- Inspection visuelle annuelle.

Vérifier s'il y a des fuites près des branchements, unions et robinets. Remédier à la situation au besoin.

5.2 SOUPAPE DE SÛRETÉ:

- Inspection mensuelle.

A vérifier manuellement pour assurer la sécurité et un bon fonctionnement. En ouvrant la soupape de sûreté, l'air emprisonné dans la chaudière est purgé.

S'assurer que la décharge de l'eau mène à un siphon de sol et qu'aucun passant ne soit éclaboussé. Utiliser le levier pour ouvrir la soupape de sûreté. L'eau chaude devrait couler à flot. Après avoir relâché le levier, la soupape de sûreté devrait se refermer de manière étanche. Si la soupape de sûreté ne fonctionne pas correctement, elle doit être remplacée par un modèle identique ou équivalent. Ne jamais boucher la soupape de sûreté.

5.3 CONDUITES D'EAU DOMESTIQUE :

- Inspection visuelle annuelle.

Vérifier le long de tous les conduits s'il y a fuite près des soudures, unions et robinets. Réparer au besoin.

5.4 SOUPAPE DE SÛRETÉ (TEMPÉRATURE & PRESSION) DU CIRCUIT DOMESTIQUE:

- Inspection annuelle.

Activer manuellement pour en assurer le bon fonctionnement sécuritaire et pour purger l'air du réservoir. Assurez-vous de n'éclabousser personne et de diriger l'eau de vidange vers un siphon de sol. L'ouverture du levier de la

soupape de sûreté devrait produire un débit constant d'eau chaude et sa fermeture devrait l'interrompre complètement. Remplacer la soupape de sûreté par un modèle identique ou équivalent si ce n'est pas le cas. Ne pas boucher le conduit de la soupape de sûreté si il dégoutte.

5.5 ENTARTRAGE :

- Inspection mensuelle.

Ce problème est peu fréquent et se produit dans des conditions bien particulières. Le symptôme principal est une chute de pression d'eau domestique. Un adoucisseur d'eau règlera le problème.

Un nettoyage chimique bien fait est une procédure plus efficace. On peut employer un produit pour dissoudre le tartre en suivant bien les recommandations du fabricant. Ne pas utiliser de produits à base d'acide muriatique ou chlorhydrique. Bien vidanger les produits après utilisation. Contacter votre entrepreneur en plomberie pour enlever ces dépôts du serpent



MISE EN GARDE

La garantie du fabricant NE couvre PAS un bris du réservoir provoqué par une installation ou un entretien non conforme aux procédures. Si la soupape de sûreté de la chaudière s'ouvre de façon périodique, cela peut être causé par le réservoir d'expansion. Appeler immédiatement un technicien qualifié pour inspecter et remédier au problème.

NOTE: Pour prévenir un bris du réservoir, une purge d'air du réservoir doit être effectuée périodiquement. Pour ce faire, utiliser la soupape de sûreté.



DANGER

Avant d'activer manuellement la soupape de sûreté, assurez-vous que personne ne sera exposé aux éclaboussures d'eau chaude émises par la soupape de sûreté. L'eau émise doit être dirigée vers un siphon de sol pour éviter blessures et dommages.



Mesures de sécurité générales

Assurez-vous de lire et de comprendre ce manuel avant le raccordement et la mise en service de la chaudière électrique **COMBOMAX^{MC}**. Veuillez porter une attention particulière à ces mesures de sécurité générales. Passer outre les mises en garde peut entraîner des dommages matériels, des blessures corporelles ou la mort. Si vous avez de la difficulté à comprendre les directives de ce manuel, **ARRÊTEZ**, et demandez de l'aide à un installateur ou un technicien qualifié.

Pour satisfaire aux besoins commerciaux, le point de consigne de l'aquastat est ajustable jusqu'à 190°F. A une température supérieure à 125°F, l'eau peut causer des blessures ou la mort par échaudure. 125°F représente le point de consigne de départ pour tout ajustement à la température pour usage général.

Veuillez tenir compte de la sécurité et de l'économie d'énergie lors de l'ajustement du point de consigne. La meilleure efficacité résultera d'un point de consigne aussi bas que le permettent les conditions d'utilisation.

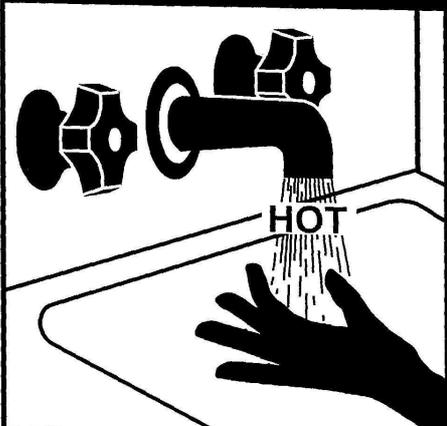
L'eau est à sa température maximale lors de la fermeture du brûleur ou autre source de chaleur. Mesurer la température de l'eau chaude fournie en plaçant un thermomètre dans le courant sortant du robinet.

Le tableau suivant affiche la relation entre la température de l'eau et le délai avant blessure par échaudure pour vous aider à déterminer le point de consigne sécuritaire ajusté à vos besoins.

Relation entre la température de l'eau et le délai avant blessure par échaudure	
Température	Délai avant blessure par échaudure
120°F	Plus de 5 minutes
125°F	1-1/2 à 2 minutes
130°F	Environ 30 secondes
135°F	Environ 10 secondes
140°F	Moins de 5 secondes
145°F	Moins de 3 secondes
150°F	Environ 1-1/2 seconde
155°F	Environ 1 seconde

Avec l'aimable autorisation du Shriners Burn Institute

⚠ DANGER



Water temperature over 125°F can cause severe burns instantly or death from scalds.

Children, disabled and elderly are at highest risk of being scalded.

See instruction manual before setting temperature at water heater.

Feel water before bathing or showering.

Temperature limiting valves are available, see manual.

Ajuster le point de consigne en tournant le bouton de l'aquastat. Ce point de consigne est au minimum lors de l'expédition, en conformité avec les règlements de sécurité.

⚠ DANGER

Il y a danger de blessure par échaudure si le point de consigne est trop élevé. On recommande l'utilisation d'un mitigeur à contrôle thermostatique pour abaisser la température de l'eau au point d'utilisation en service domestique afin de minimiser les risques de blessure. Veuillez contacter un plombier ou inspecteur local pour de plus amples informations

Figure 2 : Schéma général, zone unique avec plinthes chauffantes

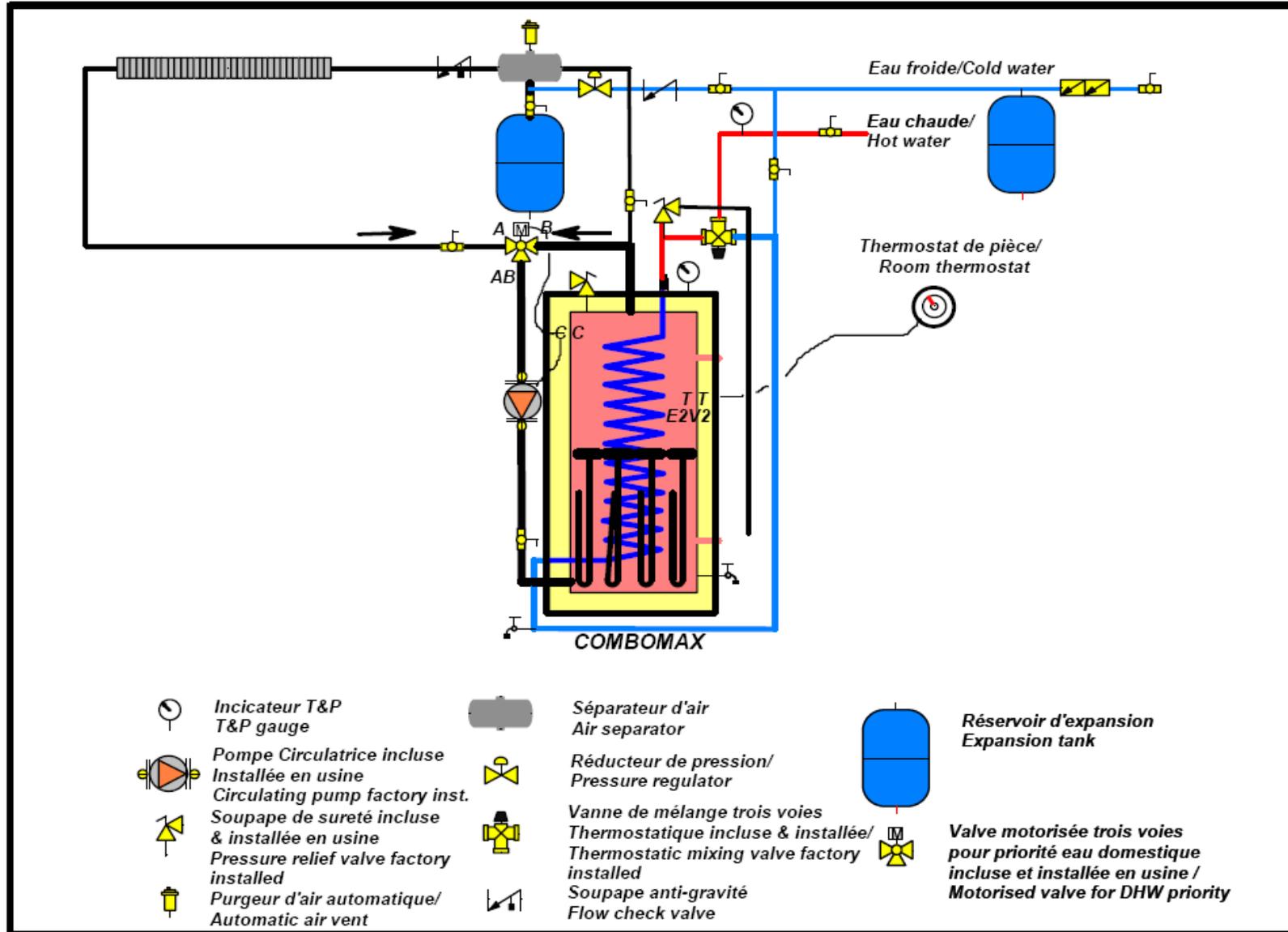


Figure 3 : Schéma général sur plancher radiant

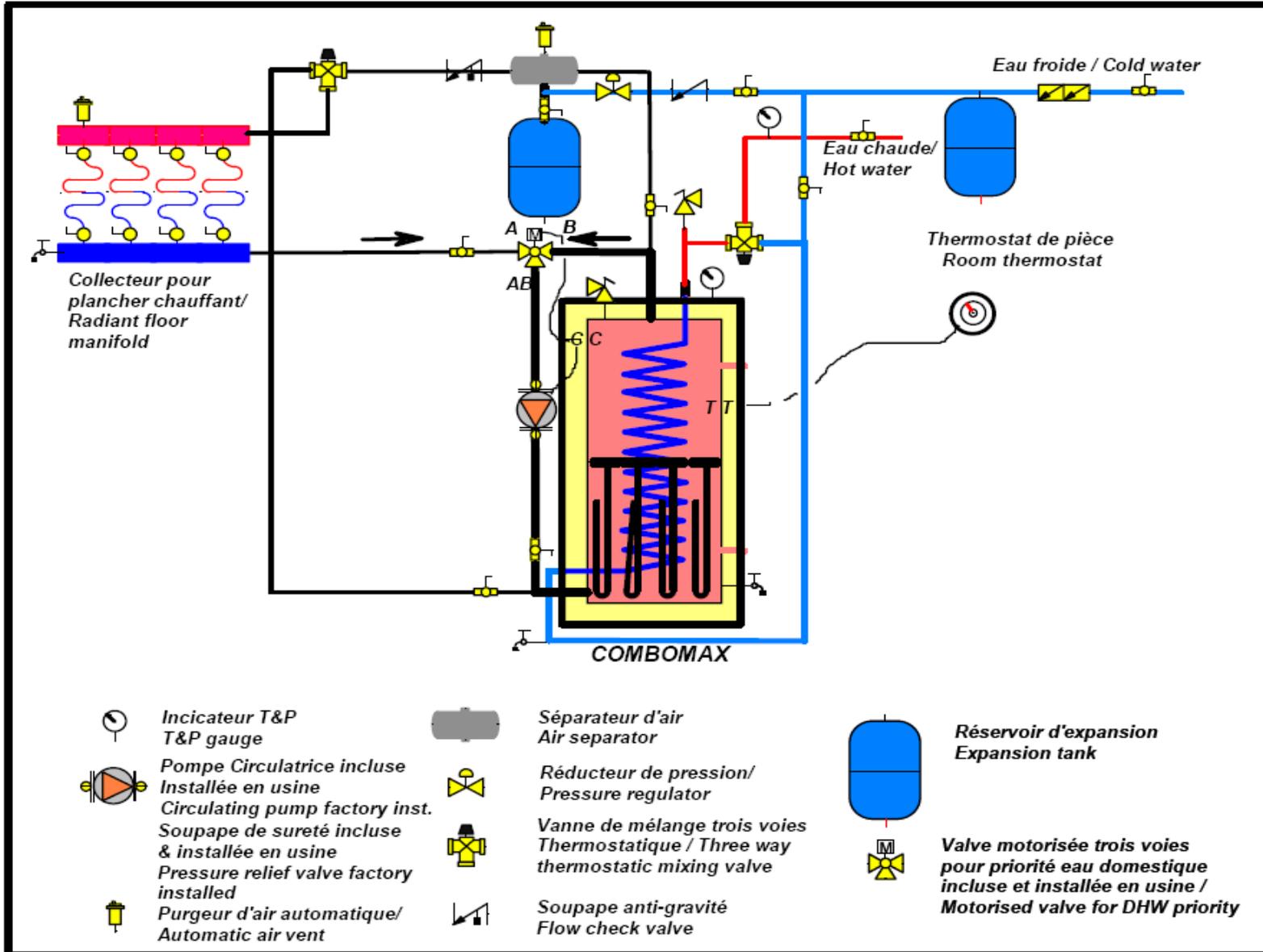


Figure 4 : Schéma sur applications ayant un gros volume d'eau

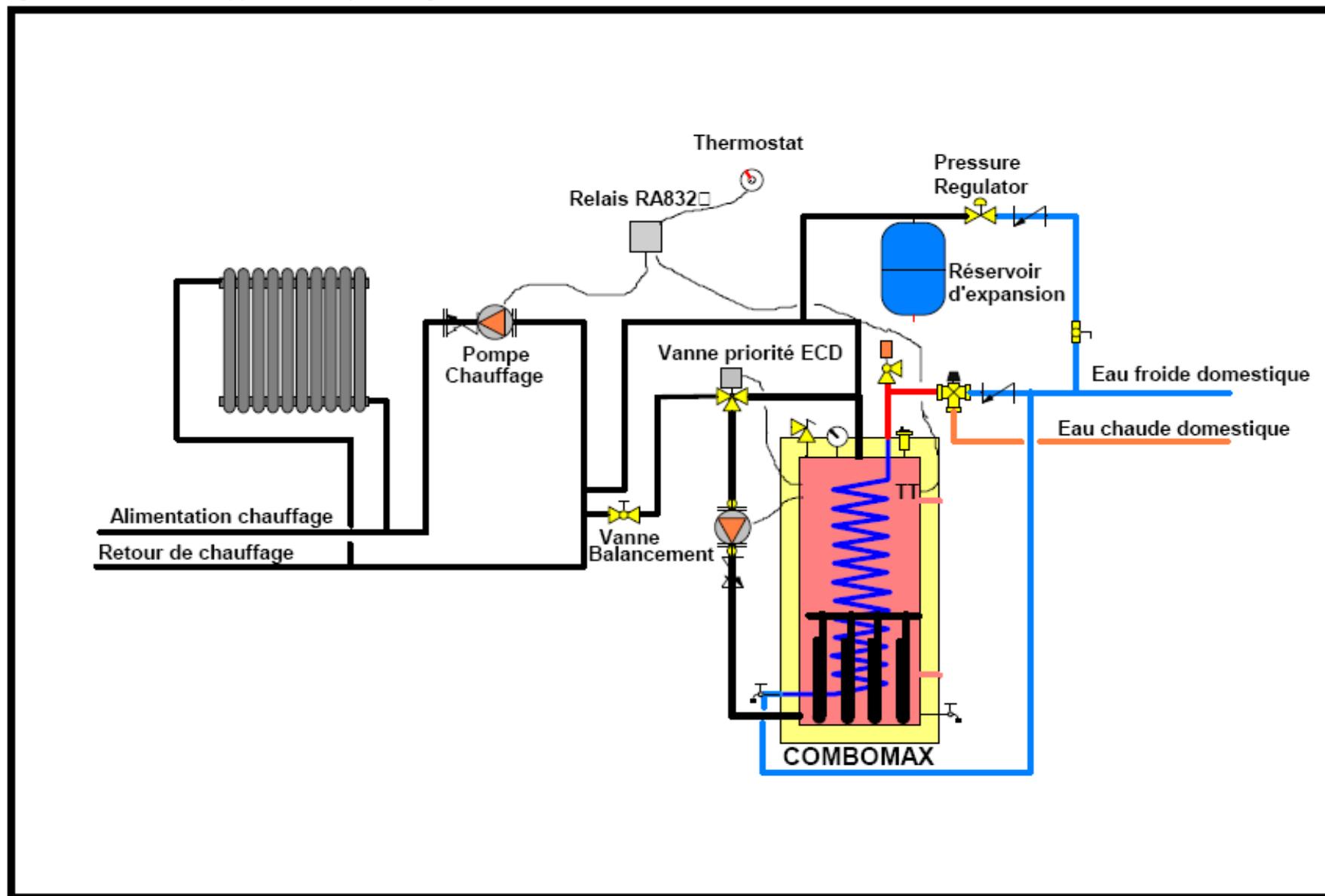


Figure 5 : Schéma pour installation à circuits multiples

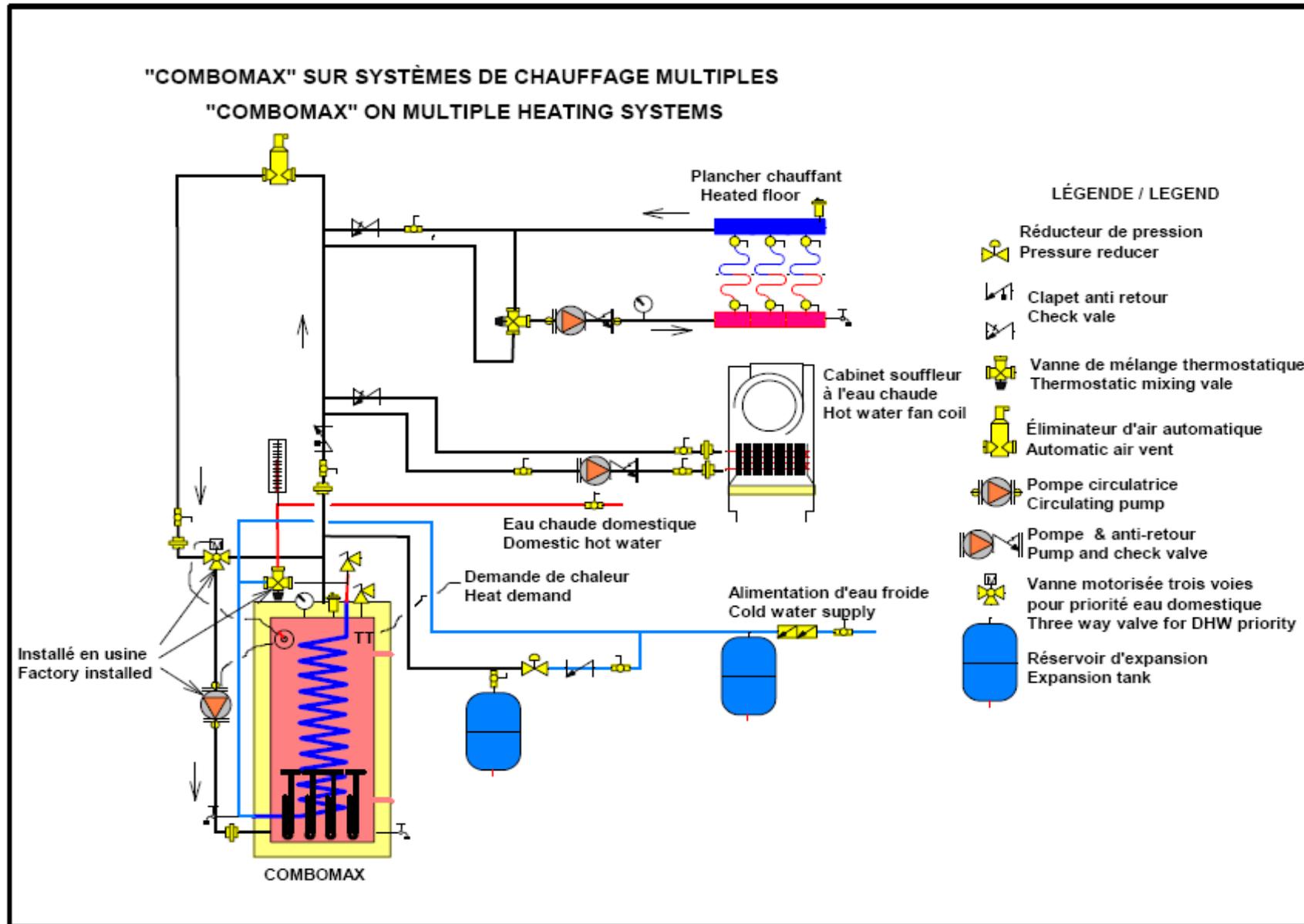


Figure 6 : Schéma général installation en Bi-énergie sans valve trois-voies

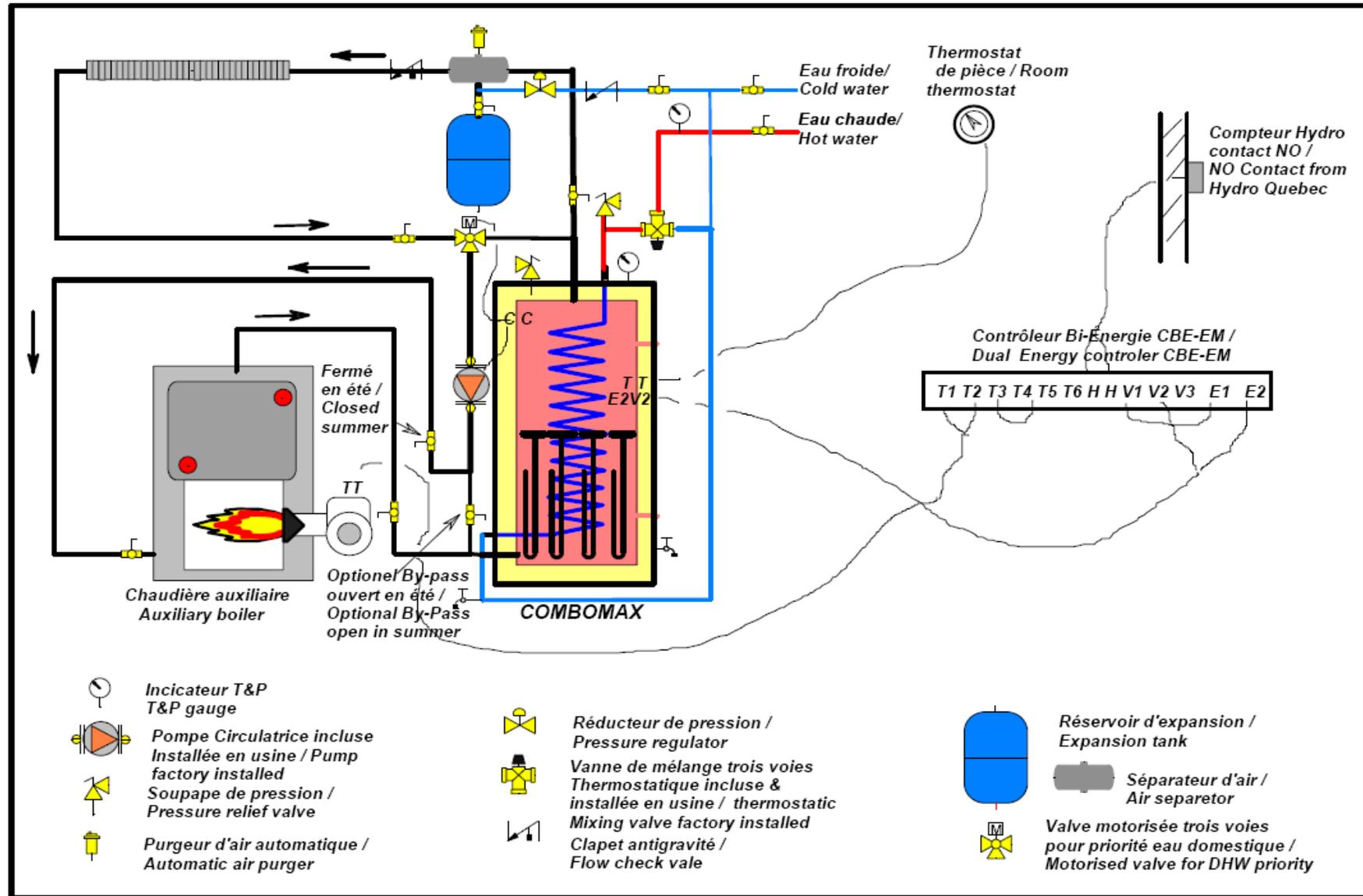


Figure 7 : Schéma Bi-énergie avec valve trois voies :

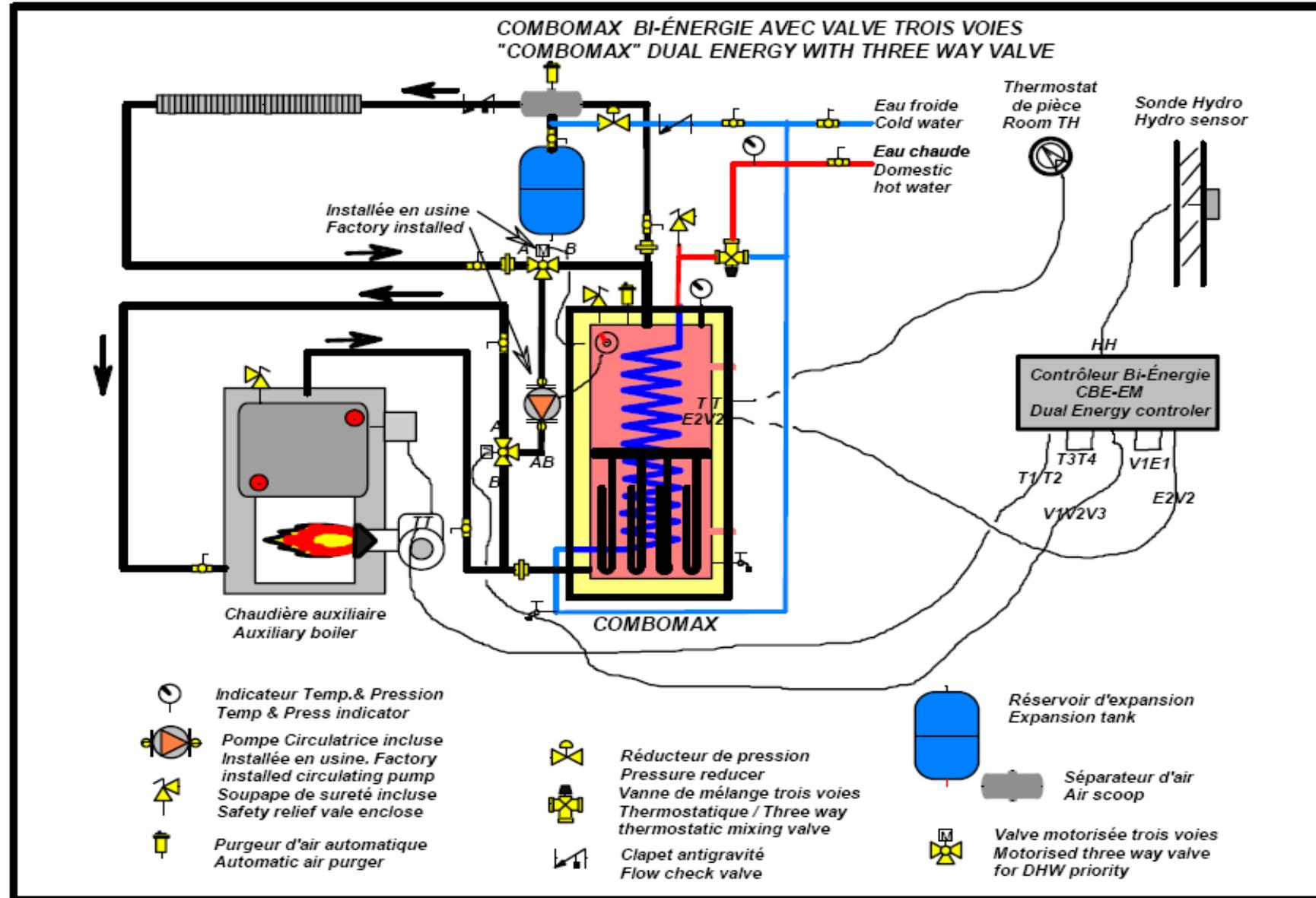
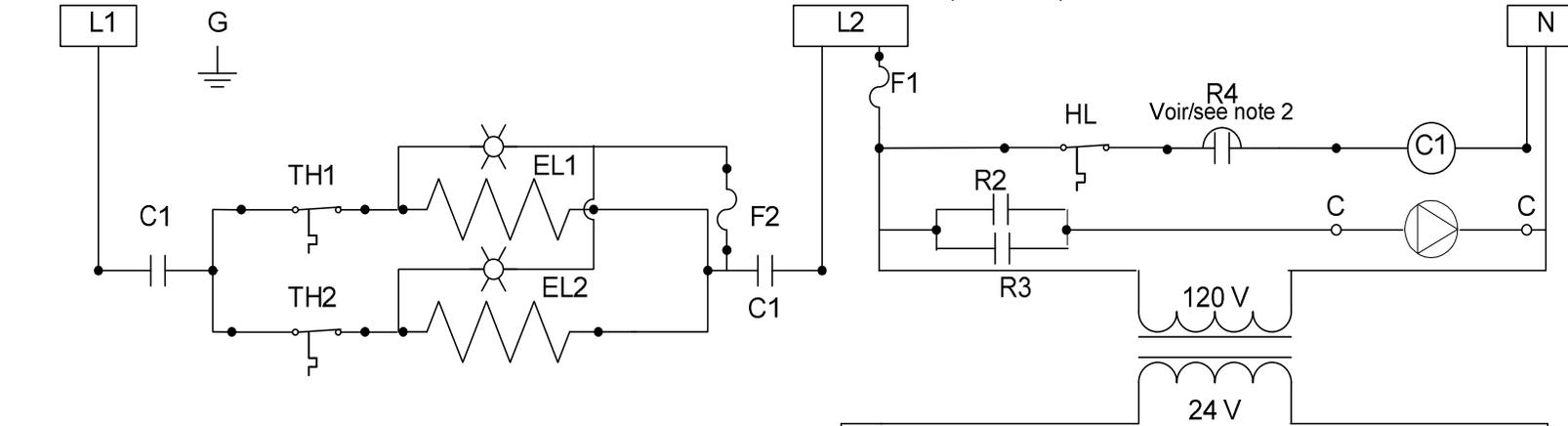
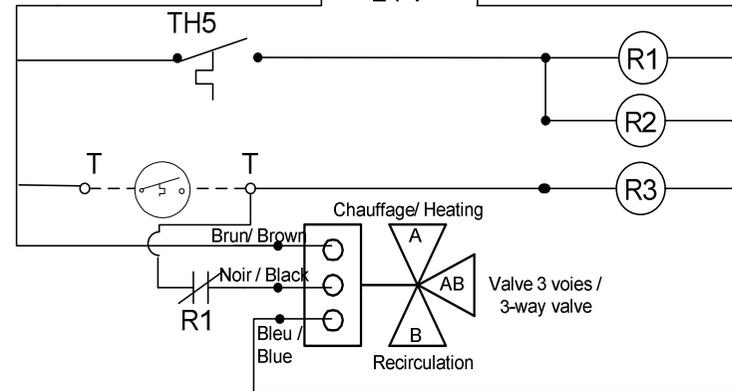


Diagramme électrique/ Wiring diagram
 COMBOMAX 240V
 Modèle/Model 6 - 10 KW (mai 2011)



Légende/ Legend

	Aquastat		Relais Relay
	Élément chauffant/ Heating element		Lampe témoin Pilot light
	Contacteur de puissance Power relay		Fusible Fuse
	Haute limite Hi-Limit		Cablage en usine/ Factory wiring
	Thermostat		Cablage par installateur/ Wiring by others
			Circulateur/ Circulator



Note 1: Bloc terminal (24 VAC) pour une installation avec le contrôleur bi-énergie Thermo 2000 modèle: "CBE-EM"/ Terminal block (24 VAC) for an installation with Thermo 2000 dual energy controller model: "CBE-EM"

Note 2: Couper le cavalier lorsque vous utilisez le contrôleur bi-énergie Thermo 2000 modèle: "CBE-EM"/ Cut open this jumper when using Thermo 2000 dual energy controller model: "CBE-EM"

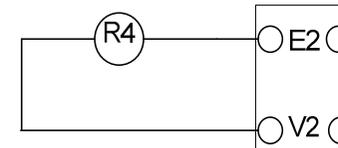
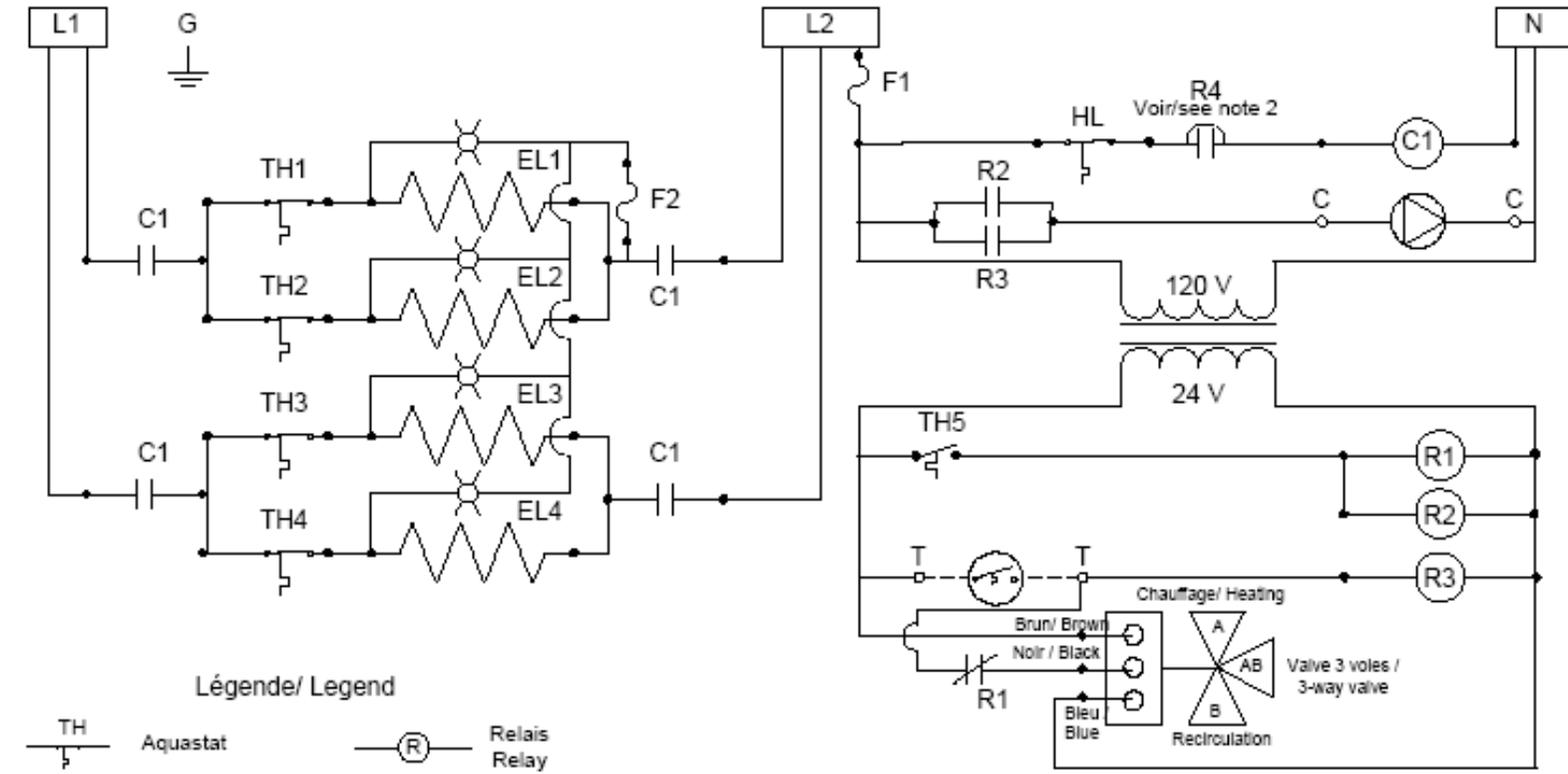


Diagramme électrique/ Wiring diagram
 COMBOMAX 240V : modèle/ model 15 - 24 KW (rev.mai2011)



Légende/ Legend

- | | | | |
|--|--|--|---|
| | Aquastat | | Relais
Relay |
| | Élément chauffant/
Heating element | | Lampe témoin
Pilot light |
| | Contacteur de puissance
Power relay | | Fusible
Fuse |
| | Haute limite
Hi-Limit | | Cablage en usine/
Factory wiring |
| | Thermostat | | Cablage par l'installateur/
Wiring by others |
| | | | Circulateur/
Circulator |

Note 1: Bloc terminal (24 VAC) pour une installation avec le contrôleur bi-énergie Thermo 2000 modèle: "CBE-EM" / Terminal block (24 VAC) for an installation with Thermo 2000 dual energy controller model: "CBE-EM"
 Note 2: Couper le cavalier lorsque vous utilisez le contrôleur bi-énergie Thermo 2000 modèle: "CBE-EM" / Cut open this jumper when using Thermo 2000 dual energy controller model: "CBE-EM"

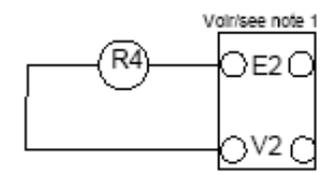


Figure 7 Contrôleur Bi-Énergie CBE-EM / Dual Energy controller CBE-EM

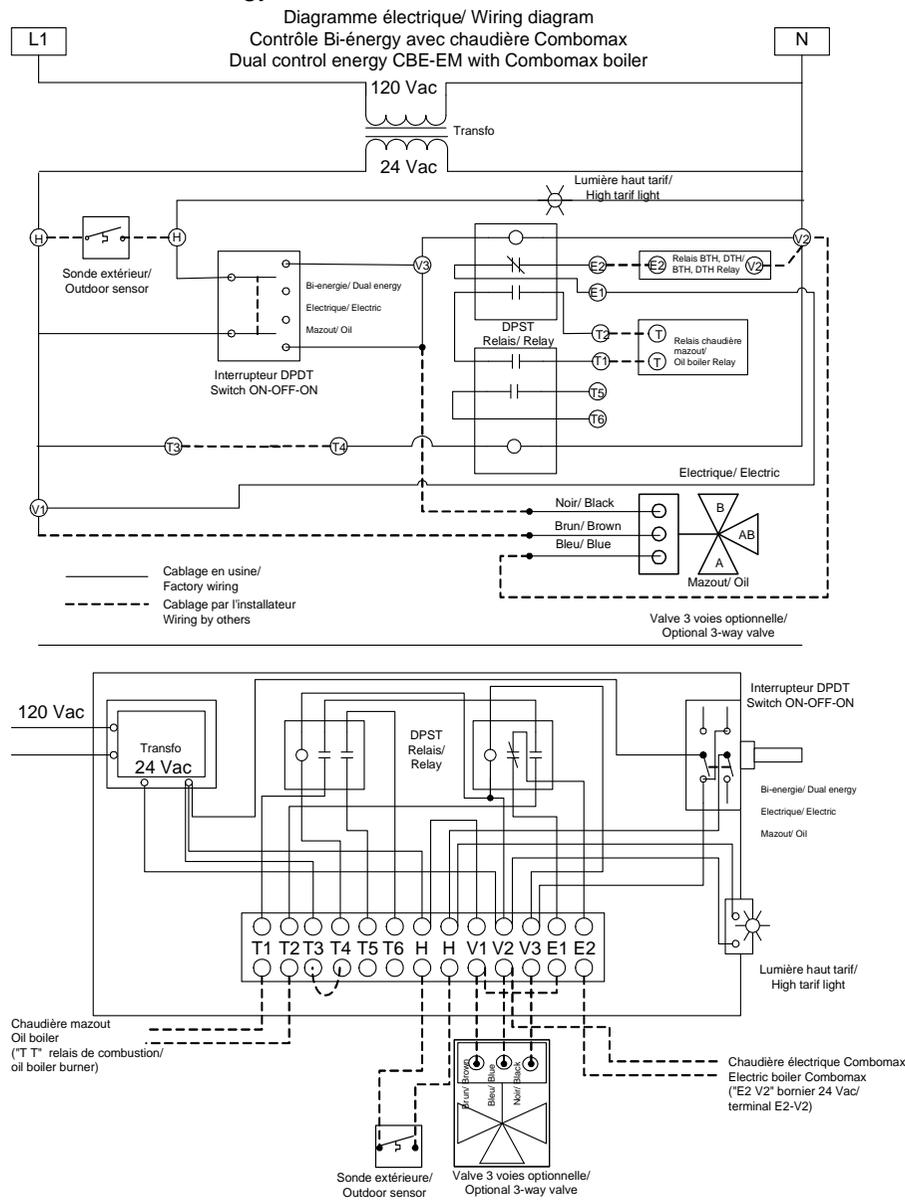


Figure 8: Schéma électrique simple et multi-zones

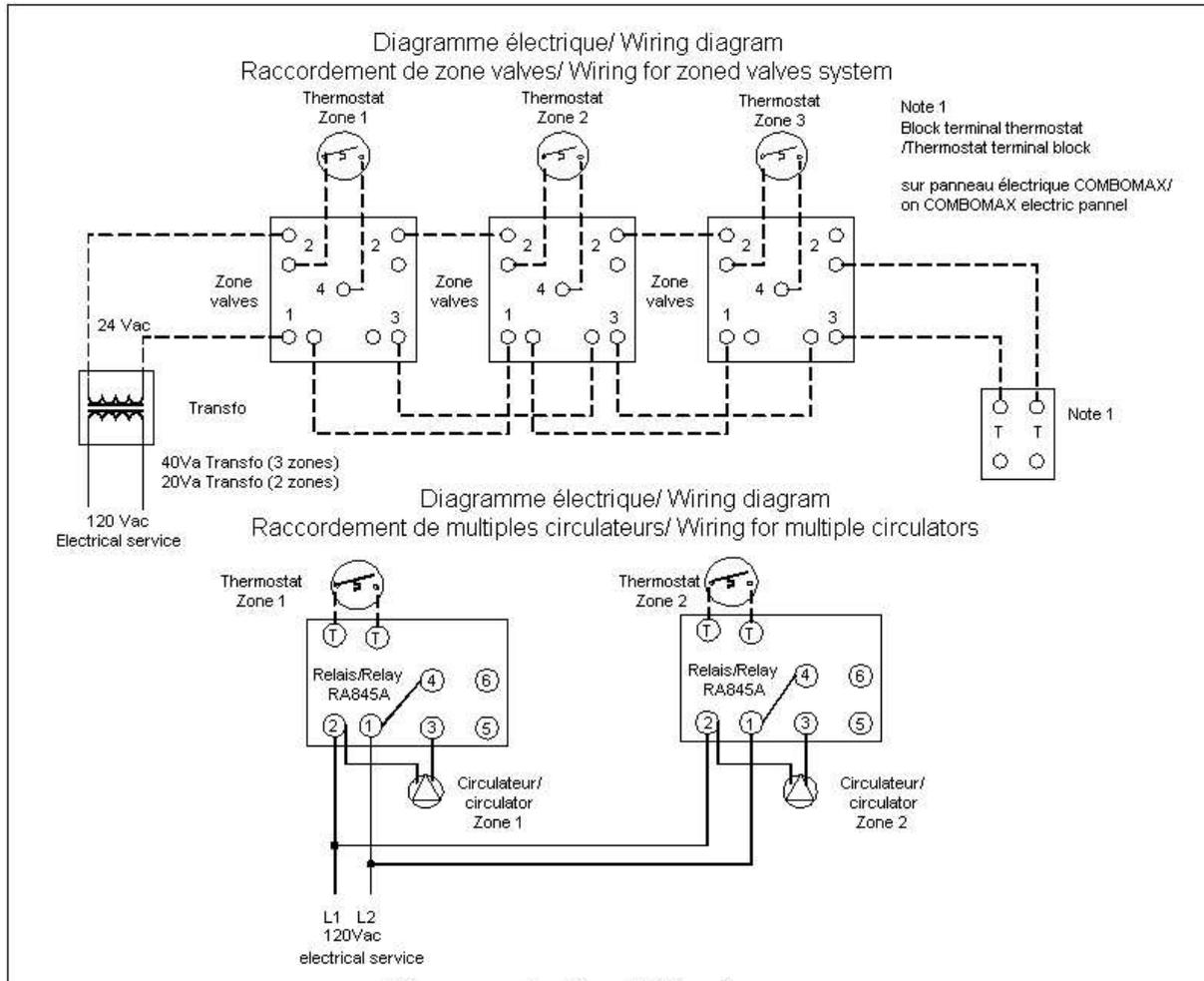
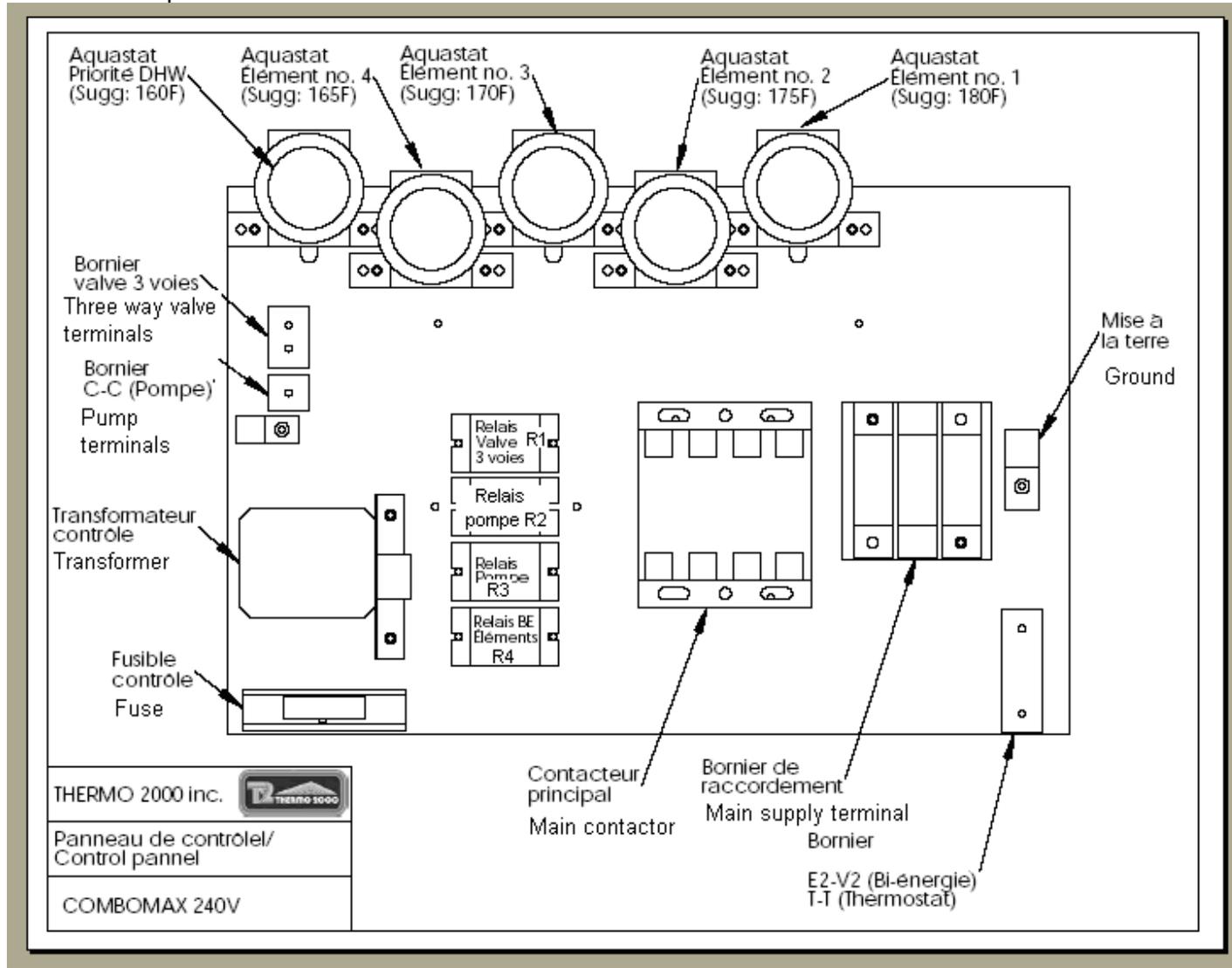


Figure 9: Nomenclature des pièces : modèles 240V





GARANTIE LIMITÉE COMBOMAX^{MC}

Couverture pour installation résidentielle.

Thermo 2000 Inc. garantit par la présente que le réservoir COMBOMAX^T en service domestique normal sera exempt de toute fuite pour une période de quinze (15) ans. La garantie est en vigueur tant que l'acheteur est propriétaire du domicile où a été effectuée l'installation. On entend par domicile une résidence unifamiliale où habite le propriétaire en permanence. On peut aussi entendre par domicile une résidence multifamiliale où un (1) réservoir et serpentins COMBOMAX est destiné à l'usage d'un (1) seul logement. Dans l'éventualité où une fuite due à un défaut de fabrication ou de matériau se produirait à l'intérieur de la période de garantie limitée, cette fuite étant constatée par un représentant autorisé, Thermo 2000 inc. réparera ou remplacera, à sa discrétion, l'unité fautive par l'appareil le plus semblable disponible au moment du remplacement.

Le propriétaire résidentiel d'origine est responsable de tous les coûts d'enlèvement et de réinstallation, de transport et de manutention à l'aller comme au retour de chez le fabricant. L'appareil de remplacement sera garanti pendant la période résiduelle de la garantie d'origine.

Couverture pour installation commerciale.

Thermo 2000 Inc. garantit à l'acheteur d'origine que le réservoir et serpentins COMBOMAX en service commercial sera exempt de toute fuite pour une période de dix (10) ans à partir de la date d'achat. On entend par service commercial tout service autre que le service domestique tel que décrit ci-haut. Dans l'éventualité où une fuite due à un défaut de fabrication ou de matériau se produirait à l'intérieur de la période de garantie limitée, cette fuite étant constatée par un représentant autorisé, Thermo 2000 inc. réparera ou remplacera, à sa discrétion, l'unité fautive par l'appareil le plus semblable disponible au moment du remplacement.

L'acheteur d'origine est responsable de tous les coûts d'enlèvement et de réinstallation, de transport et de manutention à l'aller comme au retour de chez le fabricant. L'appareil de remplacement sera garanti pendant la période résiduelle de la garantie d'origine.

Garantie limitée de deux ans sur toutes les pièces et composants COMBOMAX

Toute autre pièce ou composante Combomax est garantie pour une période de deux (2) ans contre les vices de fabrication ou de matériau. L'acheteur d'origine est responsable de tous les coûts d'enlèvement et de réinstallation, de transport et de manutention à l'aller comme au retour de chez le fabricant. La composante réparée ou remplacée sera garantie pendant la période résiduelle de la garantie d'origine.

Exclusions

Cette garantie est nulle et non avenue en cas de :

- A) Vice ou dysfonctionnement résultant d'une installation, réparation, entretien ou usage non-conforme aux directives du manuel du fabricant; ou
- B) Vice ou dysfonctionnement résultant d'une installation, réparation, entretien ou usage non-conforme à la réglementation en vigueur, ou

- C) Vice ou dysfonctionnement résultant d'une installation, réparation, entretien ou usage négligent ou résultant d'un bris causé par le propriétaire (entretien incorrect; mauvais usage, accident ou modification); ou
- D) Installation sans soupape de sûreté ou avec une soupape défectueuse ou non branchée à un conduit de vidange pour éviter les dommages à la propriété; ou
- E) Installation où le liquide circulant dans le réservoir ne circule pas en circuit fermé ou dans des conduits présentant des fuites; ou
- F) Système de conduits en polybutylène ou à panneaux de chauffage radiant sans dispositif d'absorption d'oxygène; ou
- G) Installation où le pH de l'eau est hors normes (Environmental Protection Agency) (EPA) (< 6.5 ou >8.5) ou contient un taux de particules anormalement élevé (10.5 gpg); ou
- H) Présence d'un adoucisseur d'eau non installé ou entretenu d'après les directives du fabricant; ou
- I) Installation avec une chaudière à vapeur basse pression et accumulation de boues dans le réservoir TURBOMAX[®] et pH de l'eau de chauffage hors normes (<6.5 ou >8.5) ; ou
- J) Le COMBOMAX[®] a subi des modifications non autorisées; ou
- K) Vice ou dysfonctionnement résultant d'un entreposage ou manutention ailleurs que chez le fabricant Thermo 2000; ou
- L) Numéro de série effacé sur la plaque signalétique.

Limitations.

Thermo 2000 ne sera responsable d'aucun dommage, perte ou inconvénient, de quelque nature que ce soit, directement ou indirectement, consécutif au bris ou au mauvais fonctionnement de l'appareil. Cette garantie limite les droits du bénéficiaire. Celui-ci jouit possiblement d'autres recours selon les juridictions.

Cette garantie remplace toute autre garantie explicite ou implicite et constitue la seule obligation de Thermo 2000 envers le client. La garantie ne couvre pas le coût de manutention ou d'expédition pour faire réparer ou remplacer l'appareil, ni les coûts administratifs encourus par l'acheteur d'origine.

Thermo 2000 se réserve le droit d'apporter des modifications au détail de la conception, de la fabrication ou du matériau qui constituent une amélioration par rapport aux pratiques précédentes.

Cette garantie n'est valable que pour les installations faites à l'intérieur des limites territoriales du Canada et des États-Unis.

Procédure de service sous garantie

Seuls les détaillants COMBOMAX^{MC} autorisés peuvent assumer les obligations de la garantie. Le propriétaire ou son entrepreneur doit fournir à Thermo 2000 l'appareil défectueux avec les détails suivants : le modèle, le numéro de série, une copie de la facture originale et le certificat d'identité du propriétaire.

THERMO 2000 INC.

500, 9^{ième} Avenue, C.P. 639, RICHMOND (QUÉBEC) JOB 2HO

TÉL.: (819) 826-5613 FAX: (819) 826-6370

Rev. Septembre 2011